



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 15 AVRIL 2021

Le quinze avril deux mille vingt-et-un à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVERNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Philippe KERNINON, Dominique POUJADE, Jean-Marc BOUVET, Karl CAMPDORAS-RAGON, Quentin SAURIN,

Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Sylvie COMBALIER, Delphine AUVRAY, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER

EXCUSE(S) : /

REPRESENTÉE (S) : Joël STERNENBERG (représenté par Alfred Mathieu TERLIZZI), Bertrand CLÉDEL (représenté par Béatrice PARET)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse LASCOSTE

DATE DE CONVOCATION : 8 avril 2021

M. le Maire informe les élus du décès du frère de M. STERNENBERG et adresse au nom du Conseil Municipal toutes ses condoléances à la famille.

Il demande l'accord des élus pour rajouter trois points à l'ordre du jour de cette séance :

- 9- Achat terrain – Le Pech
- 10- Agenda 2030 – Achat de poules
- 11- Location du local commercial

Les élus acceptent à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la séance du 25 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

2) INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Diverses revues parvenues en Mairie.

3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Isabelle Cépède-Lascoste :

Adressage

Le SDAIL viendra sur place pour effectuer les mesures, définir le début et la fin des rues et relever les points GPS de chaque habitation.

Dates prévues : le 27/04 et le 04/05 + un troisième jour à programmer.

Un article sera intégré dans le prochain bulletin municipal, avec un plan présentant le nom des voies.

Car des services publics

Du fait des mesures sanitaires et du confinement, le car ne passait plus tous les 15 jours sur la commune comme annoncé dans leur programme, mais il était possible de contacter les animateurs par téléphone.

Aujourd'hui nouvelle information : le car circulera à nouveau à compter du 19/04 et sera présent sur Alvernac le mardi 27 avril.

Bibliothèque

La bibliothèque est à nouveau ouverte le dimanche matin, jour de marché, pour la saison.

Il est possible de réserver un livre : possibilité pour chacun d'aller sur le site de la bibliothèque du Lot pour voir la liste des livres. Une navette passe tous les mois pour amener les livres réservés.

800 nouveaux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.

Aide sociale

Le dossier d'un habitant a été soutenu auprès du CIAS.

M. le Maire de Gramat a fait part d'un constat concernant les bons alimentaires : demandes en augmentation sur sa commune depuis un an.

Maryse Lascoste :

Commission Tiers-lieu

La réunion avec les associations et les jeunes du village programmée le 10 avril a été reportée du fait des mesures sanitaires en vigueur.

Un article sera inséré dans le Petit bulletin pour présenter et expliquer le travail sur ce dossier.

Classement des archives

M. le Maire remercie à nouveau Maryse Lascoste pour tout son travail de classement des archives communales.

Dominique Poujade :

Travail des agents

➤ Local commercial :

Les travaux sont terminés : apprentis remis en état, lasure, grillage posé.

Les locataires ont commencé à stocker du matériel dans le local. Le bail a été signé ce jour.

➤ Source Salmière :

Le nettoyage du site est terminé.

Des travaux de peinture ont été faits sur les anciens wc.

Eclairage public

Il a été éteint depuis le nouveau confinement, les jours qui allongent et le couvre-feu permettent de ne pas l'utiliser pendant cette période.

Place du Marché

Le nouveau compteur a été mis en service aujourd'hui.

Grange de Caussat

Le propriétaire du matériel stocké a récupéré ce qui l'intéressait mais il reste des encombrants à amener à la déchetterie.

Chemin de randonnée

Un effondrement a eu lieu sur le chemin du bois des jonquilles. Une rubalise a été mise en place, mais il faut prévoir d'interdire l'accès de ce chemin aux véhicules.

Sylvie Combalier :

Lien Social

La deuxième centenaire a été ravie de la visite des élus qui ont reçu un accueil chaleureux.

Josiane Rocher

Pas d'informations nouvelles.

Philippe Kerninon

SIVU L'Etoile

Une liste de travaux à faire à l'école pendant la période de fermeture a été transmise. Les agents vont commencer les travaux avant la réouverture.

Il existe un problème de connexion internet entre les deux bâtiments (maternelle et primaire). Un devis a été demandé pour le résoudre, avec plusieurs solutions.

Béatrice Paret :

RGPD

Suite à la réunion du 7 avril avec le CDG, le registre de traitement est en cours de remplissage : il faut recenser toutes les tâches administratives avec le public visé et le genre de données qui peuvent être collectées.

La prochaine réunion est prévue le 23/06.

Quentin Saurin :

Colis de naissance

Il est prévu d'offrir à chaque nouveau-né de la commune un doudou et un protège carnet de santé fabriqué par une couturière locale.

Jean-Marc Bouvet :

SDAIL

L'assemblée générale a eu lieu en visioconférence le 30/03.

L'équipe en place a été reconduite dans ses fonctions jusqu'aux prochaines élections départementales. Ce service exerce un grand nombre d'activités dont l'adressage, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, ... Il n'est pas prévu une augmentation des cotisations des communes pour 2021.

Commission Urbanisme et Commission Economie-Cauvaldor

Le PLUi-H est toujours en cours.

Une stagiaire a été rencontrée concernant les zones d'activités commerciales pour faire un recensement de l'existant.

Maison d'Accueil Familial (MAF)

Le projet privé étant dans l'attente d'une réponse de la SAFER pour fin mai concernant les terrains agricoles, le projet communal est mis en pause.

Delphine Auvray

Elle a participé au groupe de travail sur le Samayou.

Sandra Ritter :

Le Samayou

La réunion avec les associations a permis de réaliser un point de départ pour le cahier des charges.

Petit Bulletin

Elle se charge de la mise en page des différents articles.

Karl Campdorras-Ragon :

Parcours de santé

La livraison des poteaux et panneaux manquants est prévue vendredi 16/04.

Les élus fixeront une date pour leur mise en place sur le terrain.

Le Maire rappelle qu'un courrier de remerciements devra être adressé aux partenaires financiers.

Marché

Le marché saisonnier a ouvert le 11/04.

Le planning de présence des élus est à compléter si besoin.

Le plan d'installation des marchands est à revoir.

Prévoir un parasol et des tabourets hauts pour les personnes assurant l'accueil du marché.

4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Alvina

Les travaux sur l'usine d'embouteillage continuent.

Les travaux d'électrification vont être réalisés dans les jours à venir.

La commercialisation devrait débuter avant le mois de septembre.

Grand Hôtel

Le dossier suit son cours chez le notaire.

Villages A-Venir

Suite à la candidature de la commune à l'opération lancée par le Département, Villages A-Venir, pour soutenir les petites communes qui en ont besoin sous la forme d'une expérimentation (les communes retenues bénéficient d'un accompagnement du Département afin de dresser les enjeux, de clarifier les priorités et d'élaborer un projet stratégique à court, moyen et long terme), M. le Maire informe les élus qu'Alvignac n'a pas été sélectionnée.

5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire présente aux élus deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) transmises par les notaires et reçues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente d'une habitation appartenant à M. et Mme JAFFRENOU et M. et Mme BARTHOLY, A Vinade.
- Vente d'une habitation appartenant à M. et Mme Jacques THAMIE, Place de l'église.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ces biens ne présentent pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

6) ETAT DES TAXES POUR LA COMMUNE

Le Maire rappelle les taux 2020 qui sont de :

* taxe d'habitation :	6.59 %
* foncier bâti :	14.50 %
* foncier non-bâti :	119.08 %

Il informe les élus qu'à compter de 2021, les communes ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Ainsi, la garantie d'équilibre des ressources communales est assurée par le transfert de la part départementale de TFPB et par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Après étude de l'état fiscal de la commune, il est proposé d'augmenter le taux communal de TFPB :

Taux communal de TFPB 2021 de référence = 37,96 %
(= taux communal de TFPB 2020+taux TFPB département 2020)

Taux communal de TFPB 2021 proposé = 38,72 %

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) reste inchangé = 119,08 %

Les élus, après délibération, et à l'unanimité, :

- décident de voter les taux suivants pour 2021, soit :

*Taux communal de foncier bâti :	38.72 %
*Taux communal de foncier non-bâti :	119.08 %

- autorisent le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

7) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

A. Terlizzi rappelle aux élus la volonté de la municipalité d'apporter un soutien aux associations locales ainsi qu'à des associations extérieures à la commune qui accueillent les ressortissants Alvignacois. Le but de cette aide est de favoriser le tissu associatif et de soutenir l'action des bénévoles au-delà des strictes limites géographiques communales.

Il rappelle également aux élus la décision prise par la Communauté de Communes d'apporter un soutien financier à toutes les écoles de sport de son territoire.

Il présente le projet d'attribution pour 2021 pour les associations communales et les associations extérieures en tenant compte de l'aide apportée par la communauté de communes, et les attributions de subventions exceptionnelles telles que listées dans le tableau.

Après discussion et à l'unanimité, les élus décident l'attribution de subventions pour un montant total de **8 040 €** et l'annexion au Budget Primitif 2021 de la liste de ces attributions.

8) BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

A. Terlizzi présente en détail le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre à **1 746 440,72 €** en section de fonctionnement et **1 879 284,19 €** en section d'investissement.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décident d'adopter le budget primitif 2021

9) ACHAT TERRAIN – LE PECH

A. Terlizzi informe les élus qu'il faudrait prévoir l'achat du terrain jouxtant les ateliers municipaux, situé Le Pech, afin de permettre un éventuel aménagement autour des ateliers municipaux.

Monsieur Jean-Pascal Thamié, propriétaire de la parcelle AK 335, d'une superficie de 2 678 m², est favorable à cette vente à la commune pour un prix de 1,12 € le mètre carré, sous réserve de l'accord des locataires actuels.

Après discussion, les élus après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décident de valider le principe de l'achat du terrain pour 1,12 € le mètre carré, soit un coût total de 3 000,00 €, dans l'attente de l'accord des locataires.

10) AGENDA 2030 – ACHAT DE POULES

Dans le cadre de l'agenda 2030 et de la valorisation des déchets de table, la municipalité a choisi d'offrir aux foyers qui le souhaitent, deux poules pondeuses, au prix de 2 € la poule.

La commande a été réalisée en fonction du nombre de foyers intéressés, soit 32 poules.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, décident :

- de valider l'achat de ces poules pour la somme de 64 € TTC,
- donnent tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires afin que la facture puisse être réglée au plus vite.

11) LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL

A. Terlizzi rappelle aux élus que par délibération n°2020.47 du 1^{er} octobre 2020, la commune a acheté un local commercial, situé Grand Rue, dans le but de le louer.

Une annonce de location a été diffusée et plusieurs personnes se sont portées candidates.

Après examen des candidatures, M. le Maire propose de louer ce local à M. Pennings et Mme Schnelle dans les conditions de locations suivantes :

- bail de courte durée à compter du 1^{er} mai 2021,
- montant du loyer mensuel : 400 € TTC,
- il n'y aura pas de caution demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision.

12) QUESTIONS DIVERSES

Abri pour hérisson

M. le Maire informe les élus que La LPO Occitanie DT Lot par le Contrat de Restauration de la Biodiversité (CRB) et en partenariat le PNR des Causses du Quercy se mobilisent afin de favoriser la biodiversité dans les communes du Parc Naturel Régional.

Dans ce cadre ils souhaitent réaliser deux chantiers de construction d'abris à hérisson d'Europe avec les habitants des communes partenaires.

Cet atelier serait gratuit, tout public et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Il permettra également d'informer les participants à l'écologie du hérisson et de sensibiliser aux bons gestes à adopter pour favoriser cette espèce. Les participants pourront s'ils le souhaitent emmener une cabane à hérisson chez eux, à condition d'assurer le suivi et d'en tenir informée la LPO.

Ce chantier pourrait avoir lieu sur la commune au cours du mois de mai.

Réfléchir sur l'opportunité d'un tel chantier.

Divers

- Les poubelles du recyclable des Barrières basses sont souvent pleines et un bac marron sera à changer.
- Il n'y a plus de lumière et de verrou sur la porte des toilettes de Côte Rousse.
- Mur de la boucherie côté Place du marché : voir s'il est possible de le peindre.
- Un camion de paille a arraché les câbles Telecom à Bel Air : France Telecom a été prévenu.
- Vaccination dans le Lot : à ce jour, seuls les plus de 60 ans peuvent être vaccinés.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 29 Avril 2021 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 22h50

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER